



Compte rendu du conseil municipal

Séance du jeudi 3 avril 2008

N° 4/2008

Excusé : Claude POUSSET

Finances

Vote des taux des 4 taxes locales

Le maire propose de reconduire l'augmentation de 3 % des taux des 4 taxes. Il est à noter que cette augmentation ne s'applique que sur la part perçue par la commune. Cette part ne représente, selon la taxe, que 3 à 15 % des sommes collectées auprès des contribuables. Le reste revenant au département, à la communauté de communes ou à la région. Après avoir délibéré, le conseil vote à l'unanimité cette augmentation qui présente les taux suivants :

	2007	2008
Taxe d'habitation	3,12 %	3,21 %
Taxe foncière sur le bâti	4,99 %	5,14 %
Taxe foncière sur le non bâti	14,83 %	15,27 %
Taxe professionnelle	4,46 %	4,59 %

Télétransmission des actes réglementaires

L'ensemble des actes établis par le secrétaire de mairie (délibérations du conseil, actes réglementaires, arrêtés du maire) doivent être transmis à la préfecture qui procède à un contrôle de légalité. Une convention a été signée avec la préfecture pour la télétransmission de ces documents par internet. Il s'agit à présent de désigner un responsable de cette télétransmission. Le maire propose de déléguer cette tâche au secrétaire général de la Communauté de Communes du Pays de St Seine (CCPSS). Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Le C.C.A.S., présidé par le maire, doit renouveler ses membres. Il doit comporter 4 membres du conseil et 4 membres extérieurs.

Sont candidats pour le conseil municipal :

Marie-Françoise Petitot, Gilles Duthu, Philippe Duthu, Marie-Dominique Clair.

Sont candidates pour les membres extérieurs :

Irène Drouot et Chantal Cordier, membres du précédent CCAS,
Monique Févret et Frédérique Rousselet.

Ces candidatures sont acceptées par l'ensemble du conseil.

Par ailleurs, Mme Cordier est déléguée du CCAS auprès de l'U.D.A.F. (Union Départementale des Associations Familiales). L'UDAF est chargée au plan départemental de missions auprès des familles telles que l'observation des familles, le développement et la gestion de services aux familles.

.../...



Syndicat d'Electrification Primaire de St Seine (SEP):

Suite aux modifications statutaires du SICECO (Syndicat Intercommunal des Communes Electrifiées de Côte-d'Or), le S.E.P. doit être dissout. Le conseil approuve à l'unanimité cette dissolution et accepte l'adhésion directe de la commune au SICECO. Le conseil approuve également la liquidation des actifs du SEP (environ 50 000 € seront partagés entre les 20 communes adhérentes au SEP).

Des Commissions Locales d'Énergie (C.L.E.) seront créées afin de relayer les demandes des usagers auprès du SICECO. Francheville fait partie de la C.L.E. n° 6 qui regroupe 38 communes des cantons de St Seine, Is/Tille et Grancey le Château.

Les conseillers acceptent que le maire représente la commune au sein de cette nouvelle instance.

Travaux :

CLOS DE NEUVELLE : les travaux de voirie et de viabilisation avancent conformément aux prévisions.

Le lot n° 7 d'une superficie de 2 245 m², proposé à 50 € le m², est encore disponible.

Divers :

- **Inscriptions scolaires à la maternelle de DAROIS pour la rentrée 2008** : elles auront lieu le **lundi 19 mai** et le **mardi 20 mai** de **14 h à 15 h** et de **17 h à 19 h**.

Afin de vous éviter une trop longue attente, la directrice vous demande de la contacter pour prendre rendez-vous : **03.80.35.60.60**. Vous devrez présenter le livret de famille, le carnet de santé avec les vaccinations à jour.

- **Ordures ménagères** : suite à une modification du circuit les camions de ramassage passeront désormais aux environs de 4 h du matin. Il est recommandé de sortir les poubelles le mercredi soir. Les jeudis 1er et 8 mai étant fériés, le ramassage aura lieu la veille.

- **Recensement militaire (JAPD)** : les jeunes (filles ou garçons) qui auront 16 ans cette année doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date de leur anniversaire et la fin du mois suivant. Cette inscription est indispensable pour de nombreuses démarches administratives : examens, concours, permis de conduire...

- **Fête du bois** : pour préparer cette manifestation du dimanche 1er juin et afin de répartir les tâches sur différents postes (restauration, buvette, animations...) une réunion publique aura lieu le **mercredi 7 mai 2008 à 20 h 30** à la mairie.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Une tombola est organisée : nous sommes à la recherche de lots.

Annonce : un scieur de long sera sur place le jour de la manifestation. Si vous avez des plots à scier, vous pourrez les faire débiter pour la somme de 40 € (H.T.) le m³.

- **Fleurissement** : la commission s'est réunie samedi 5 avril. L'équipe s'est rendue sur le terrain. De nombreux petits travaux d'entretien seraient nécessaires à l'embellissement de notre village : peintures des pompes de la mare, nettoyage des auges sur le parking de la Clairière... Toutes les bonnes volontés sont invitées à se retrouver le samedi 17 mai, à la mare, à partir de 8 h 30. Nous aurons besoin de vos outillages (brosses, pioches, pinces...). Et à l'issue de ces activités champêtres et conviviales, nous boirons le verre de l'amitié.